

Etat des lieux des politiques énergétiques, climatiques et de durabilité dans les communes

*Résultats et interprétations du sondage réalisé par l'UCV**

Alexane Dubois

Stagiaire en politiques énergétiques et climatiques

* Cette étude est soutenue par la BCV

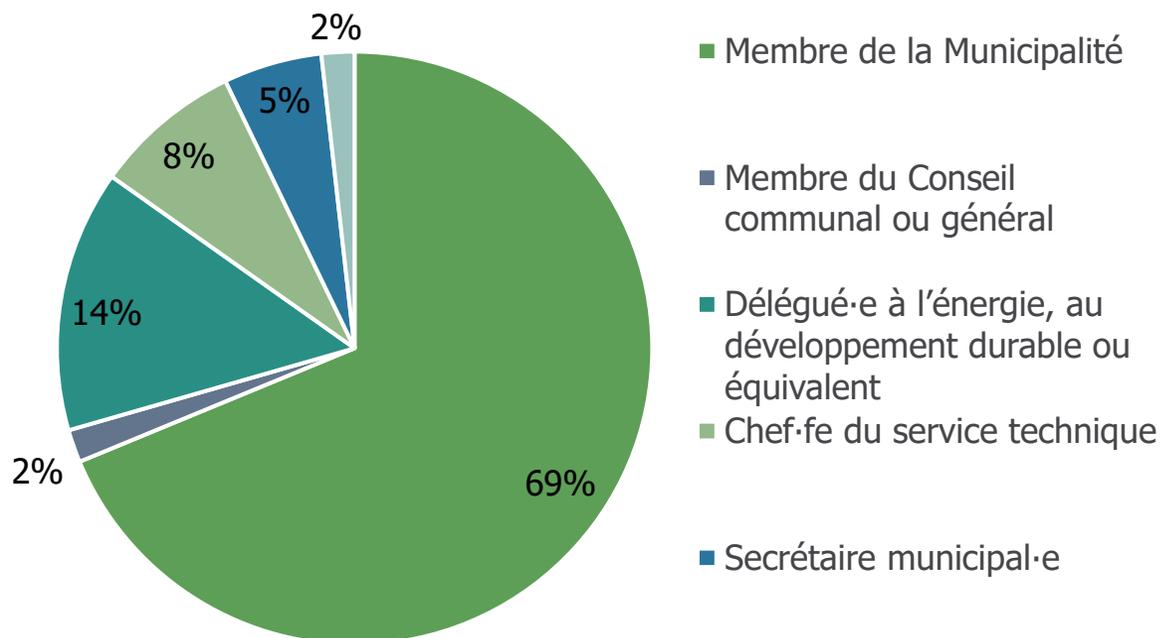
INTRODUCTION

Où en sont les communes vaudoises dans leurs démarches énergétiques, climatiques et de durabilité ?

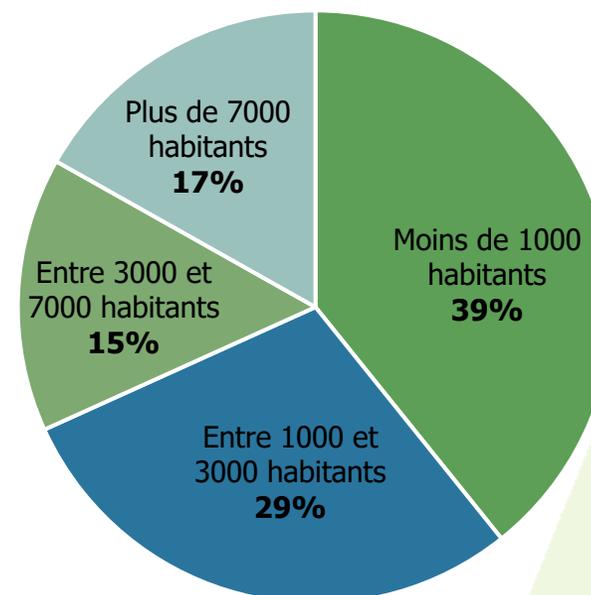
- Objectif 1 : valoriser le travail déjà réalisé par les communes dans ces domaines
 - Objectif 2 : engager une réflexion sur la meilleure manière d'accompagner et soutenir les communes dans leurs démarches
- *Sondage auprès de toutes les communes vaudoises*

DONNÉES SUR L'ÉCHANTILLON

Rôle au sein de la commune (n=112)



Tailles des communes (n=108)

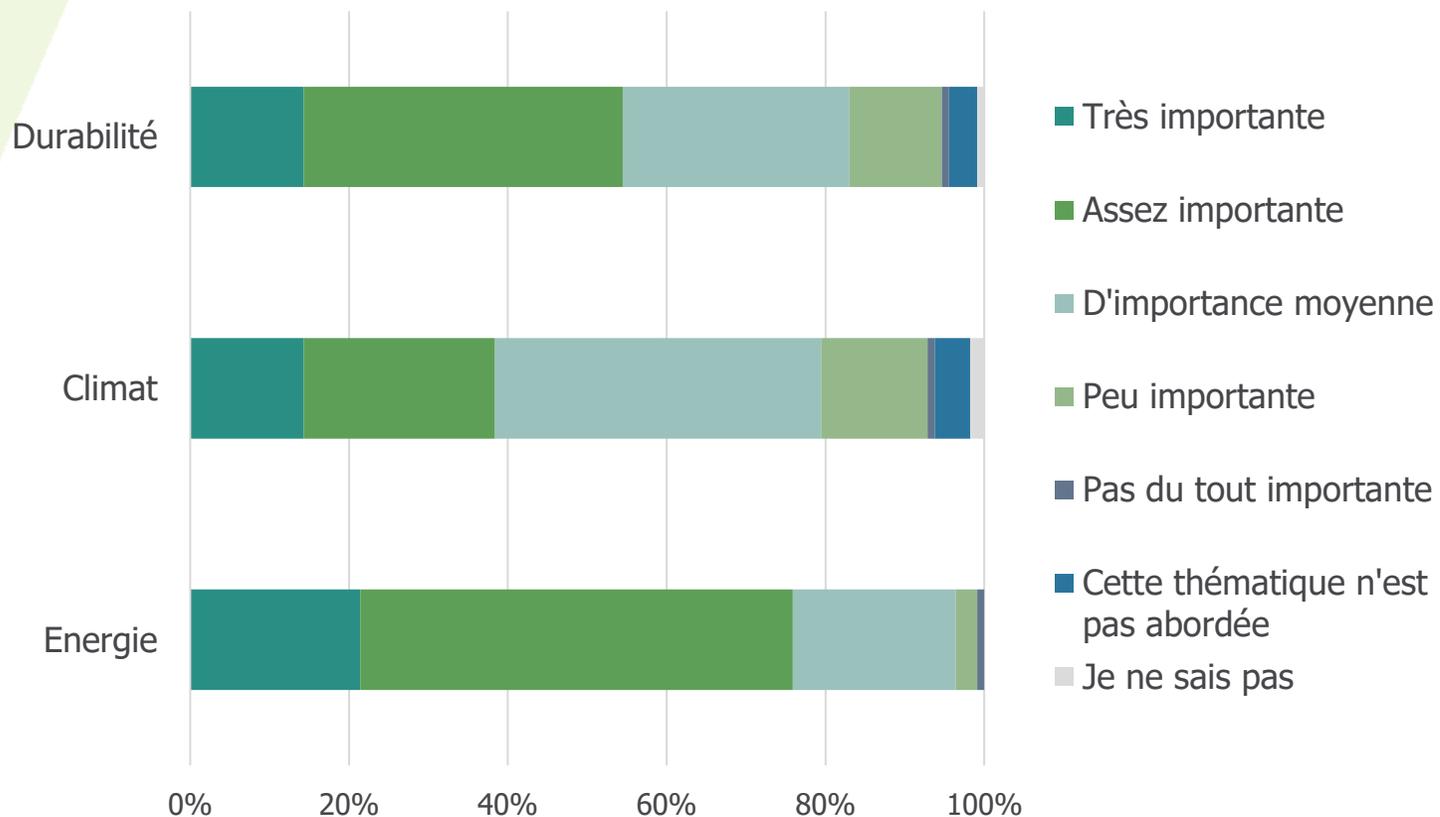


→ Un échantillon qui reflète les différentes réalités locales

THÉMATIQUES

- **Energie** : consommation d'énergie (chaleur, électricité, carburants) et production d'énergie renouvelable
 - **Climat** : enjeux d'adaptation aux changements climatiques (pression sur les milieux naturels, prévention des dangers naturels, impacts sur la santé, etc.)
 - **Durabilité** : prise en compte des trois piliers de la durabilité dans la politique communale (environnement, économie, social)
- *Thématiques interconnectées avec des enjeux spécifiques*

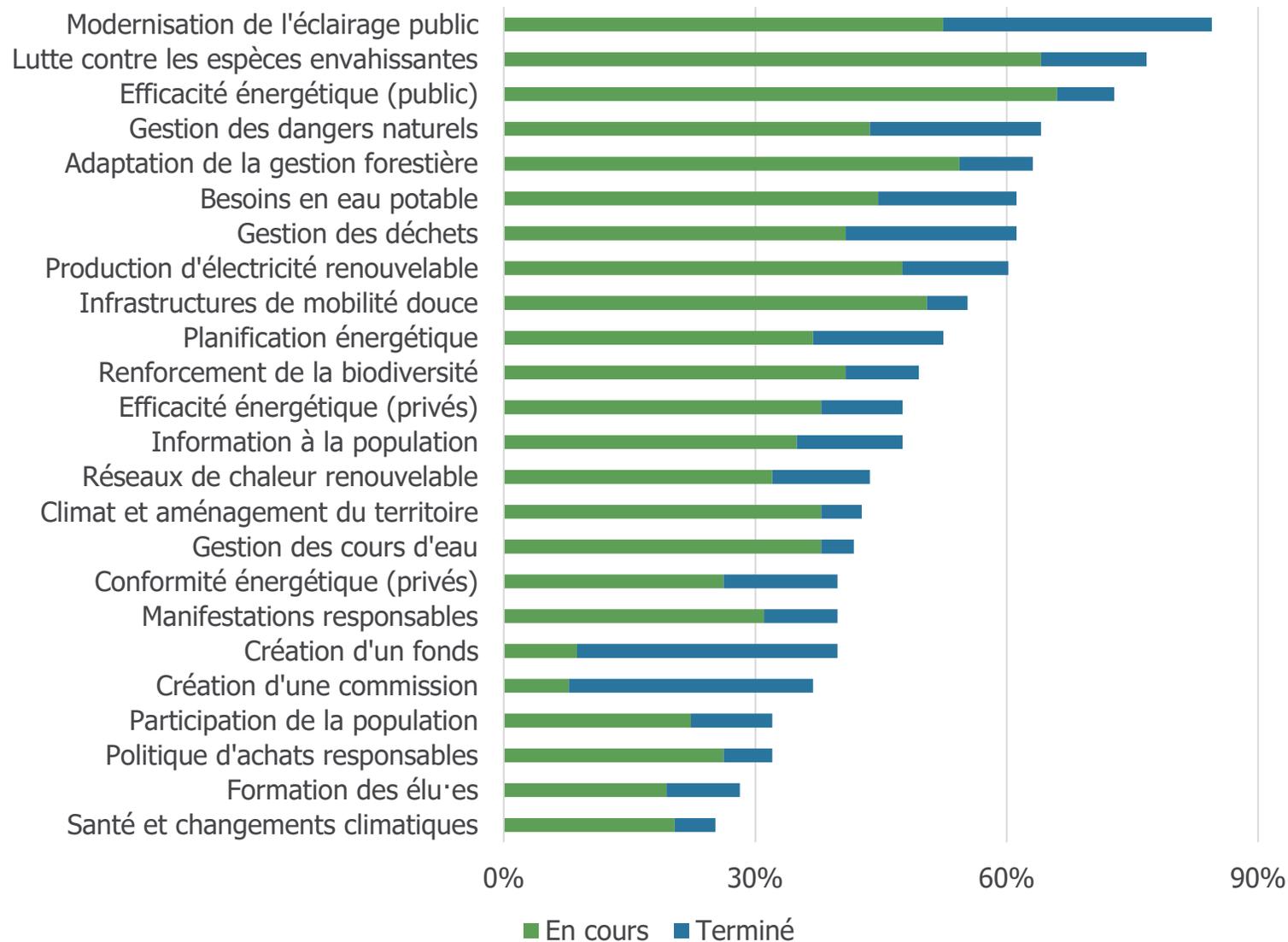
RÉSULTATS (1) : IMPORTANCE PERÇUE DES THÉMATIQUES DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT ET DE LA DURABILITÉ AU SEIN DES MUNICIPALITÉS



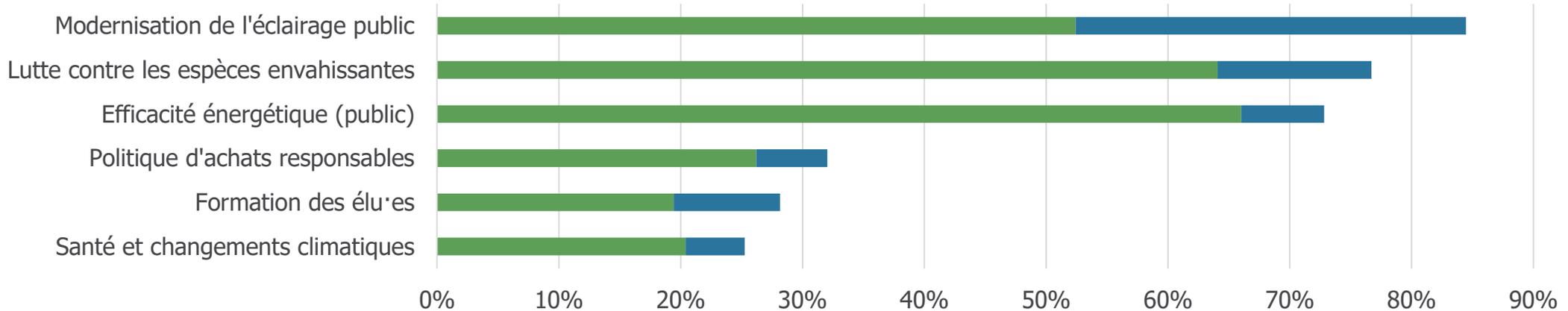
- Une importance différenciée
 - Energie considérée comme importante dans 75 % des cas, devant la durabilité (54 %) et le climat (38 %)
 - Influence de facteurs divers : soutiens existants, communication,...
- Des similarités à plusieurs niveaux
 - Très peu de cas où ces thématiques ne sont pas abordées
 - Importance en hausse

→ ***Prise de conscience croissante***

RÉSULTATS (2) : ACTIONS ENTREPRISES DANS LES COMMUNES



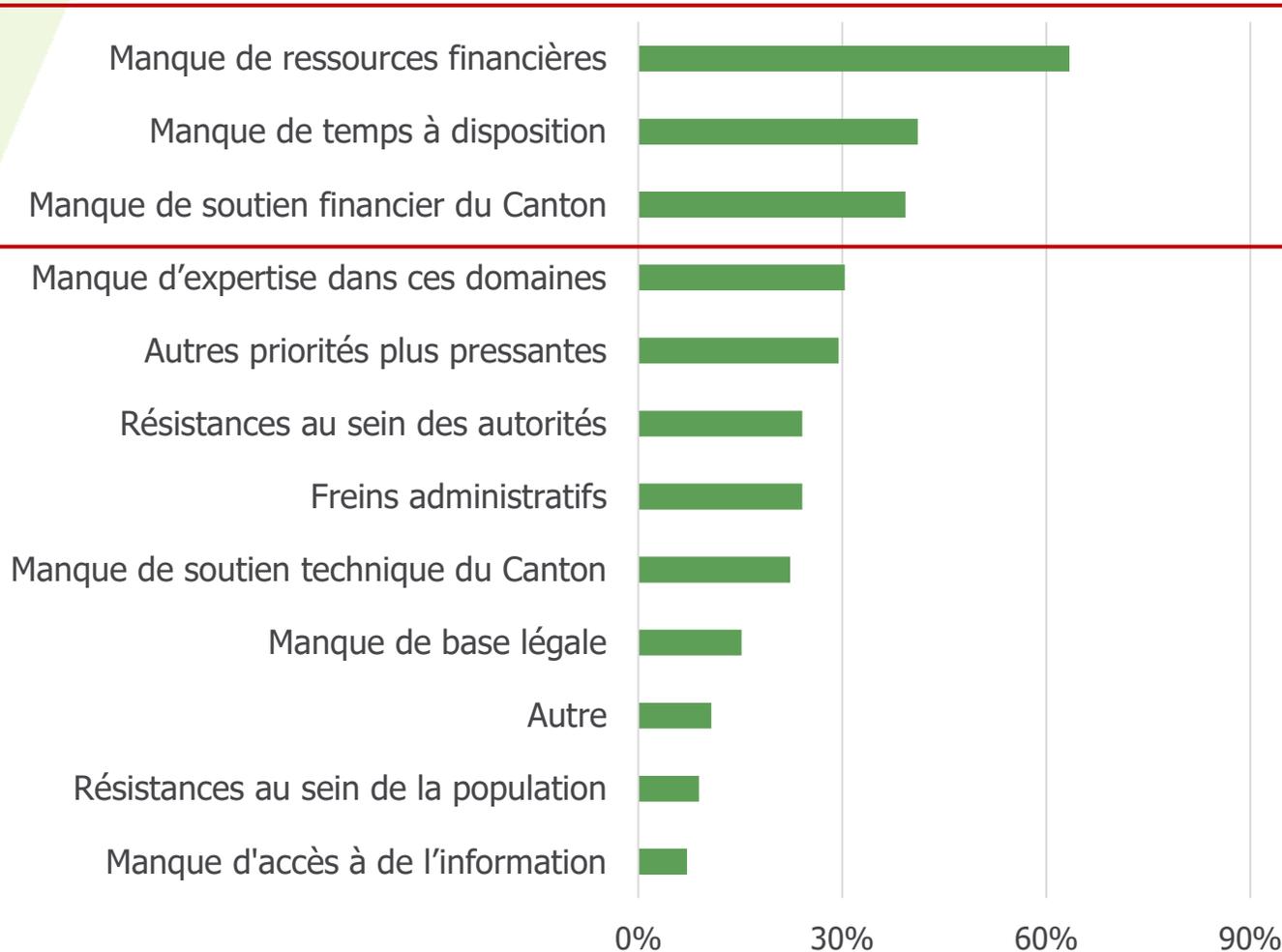
RÉSULTATS (3) : ACTIONS ENTREPRISES DANS LES COMMUNES



- Communes globalement plus actives dans certains domaines que d'autres, influence potentielle de plusieurs facteurs
 - Mesures incitatives : subventions, soutien technique, communication
 - Impact à court terme vs. long terme
 - Influence du contexte local

→ ***Définition d'enjeux prioritaires au niveau communal conditionnée par plusieurs facteurs***

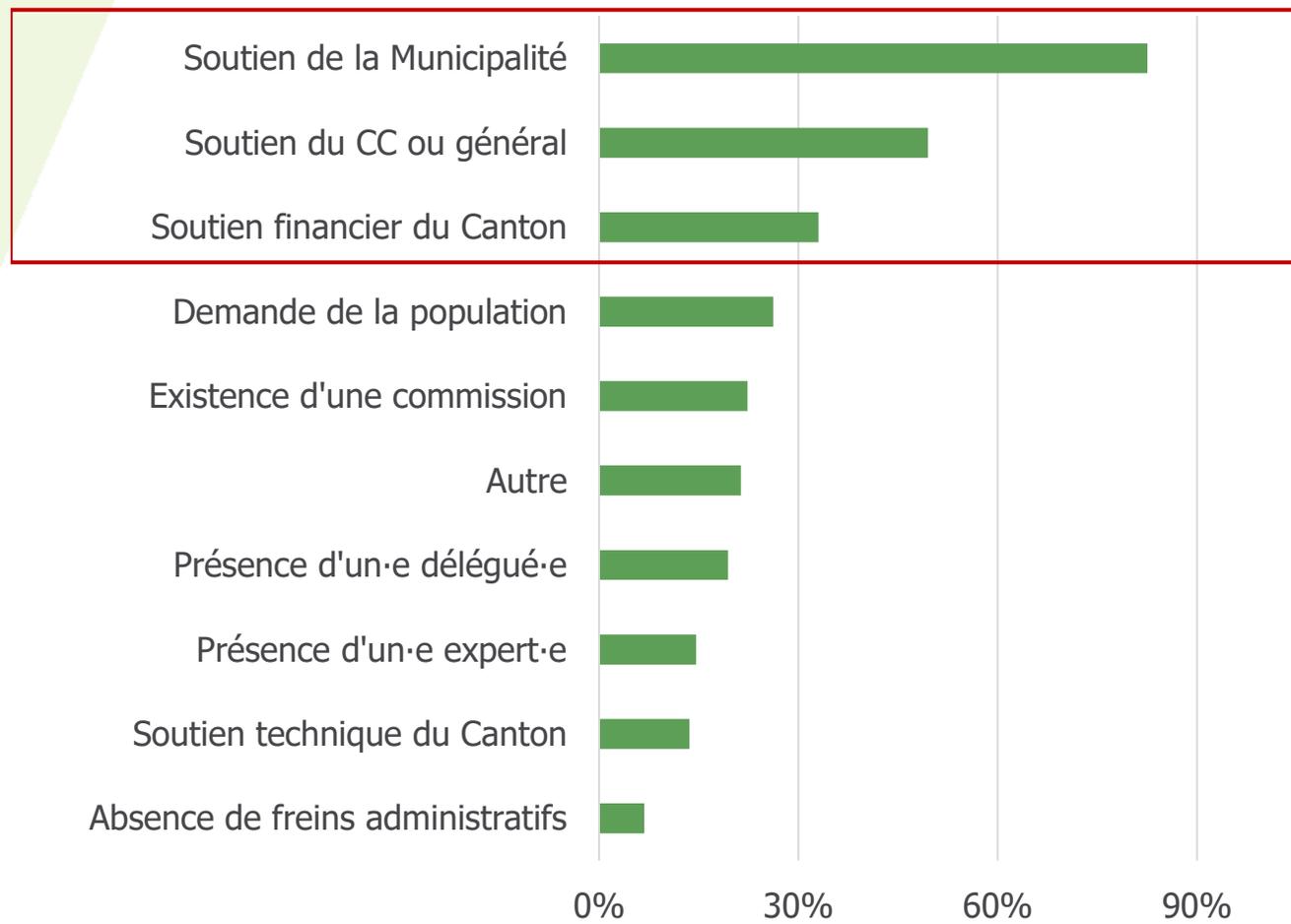
RÉSULTATS (4) : OBSTACLES À LA MISE EN PLACE DE PROJETS



- Des obstacles communs à toutes les communes
 - Ressources financières
 - Ressources humaines
- Des obstacles spécifiques
 - Manque d'expertise dans les communes sans personnel dédié
 - Résistances au sein des autorités pour les délégué·es et services techniques

→ ***Des ressources internes souvent limitées***

RÉSULTATS (5) : ÉLÉMENTS AYANT SOUTENU LA MISE EN PLACE DE PROJETS



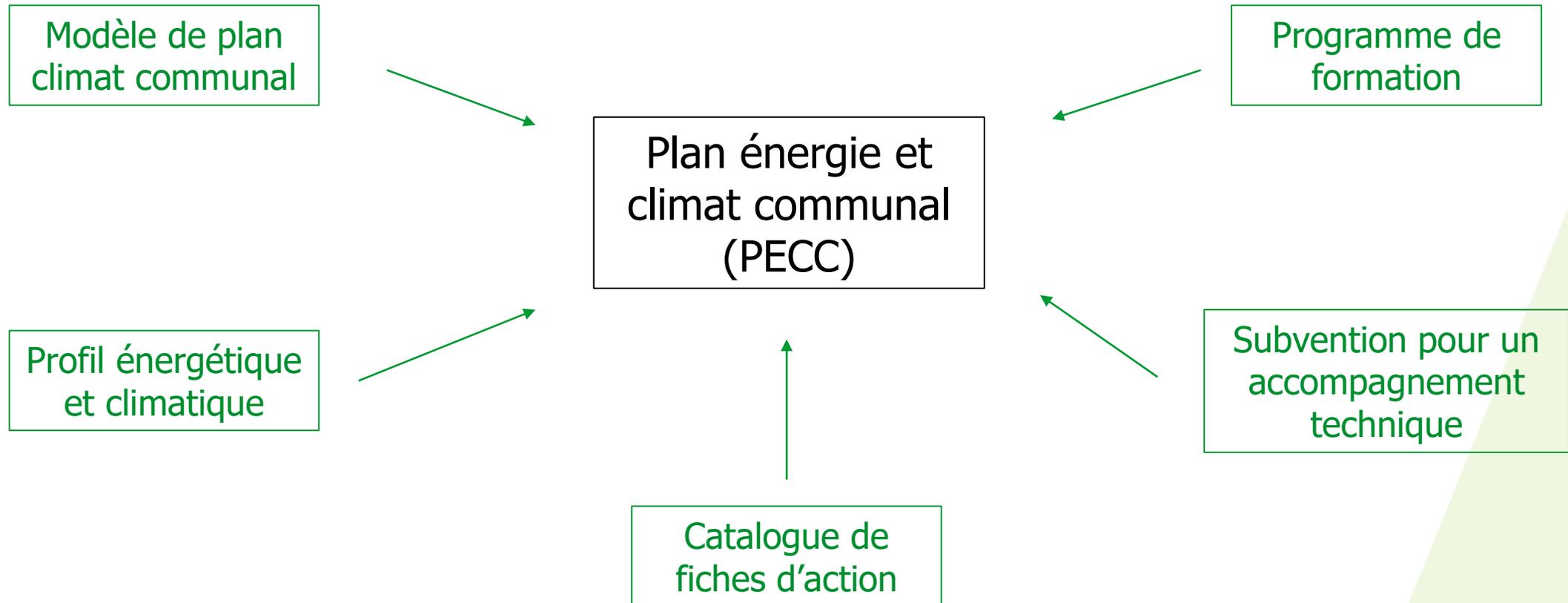
- Le soutien des autorités comme moteur central de l'action
 - Indépendamment de la taille de la commune et la fonction des participant·es
- Importance du soutien financier du Canton
- Fort impact de la présence d'un·e délégué·e

→ ***Des moteurs pour la création d'opportunités***

CRÉER DES OPPORTUNITÉS ?

- 1) Rôle fondamental de la volonté politique et de l'engagement des autorités communales
- 2) Favoriser le partage des coûts et des ressources
 - Collaborations intercommunales
- 3) Repenser les aides à disposition pour soutenir les communes
 - Elargir les aides aux thématiques du climat et de la durabilité pour renforcer leur importance à l'échelle communale
 - Prendre en compte les spécificités locales
 - Soutien financier et technique supplémentaire pour encourager l'engagement

DÉMARCHES CANTONALES



Plus d'informations : www.vd.ch/pecc

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

Exemples de bonnes pratiques
Lien avec la démarche cantonale PECC - Fiche n°17
« Renforcer la biodiversité pour s'adapter aux changements climatiques »

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

Entretien différencié de parcelles communales

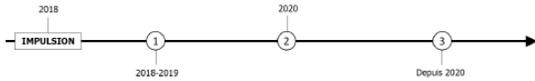
Commune de Saint-Prex



Description de l'action

Depuis 2010, la commune de Saint-Prex applique un entretien différencié de ses espaces verts. Sur impulsion d'une conseillère municipale, ce projet a notamment été entrepris dans le but de respecter et favoriser la biodiversité qui se développe sur certaines parcelles et de mettre en valeur le bord du lac. Afin de renforcer le soutien et la compréhension de la population, des panneaux informatifs ont été installés dans les zones concernées pour sensibiliser à l'importance de cette démarche. Les mesures appliquées ont également fait l'objet d'un recensement par l'association Région Morges qui vise à identifier les bonnes pratiques dans ce domaine.

Durée totale du projet : environ 2 ans, puis évolution constante sur le long terme



IMPULSION : Dans une volonté de favoriser la biodiversité et la nature en ville, et en s'inspirant de ce qui faisait dans d'autres localités urbaines, une Municipale prend l'initiative de faire évoluer l'approche qui consistait à tondre à ras tous les espaces verts de la commune. La forte implication de l'association Région Morges dans ce projet a également été un moteur.

1. Sur la base d'une évaluation des pratiques en vigueur, des zones ainsi que les manières de les traiter ont été déterminées avec l'appui de Région Morges. Une cartographie des espaces verts et des types d'entretien adaptés a été réalisée.
2. Un travail de communication a été entamé par le biais de panneaux d'information fournis par Région Morges, qui présentent la manière dont sont entretenus les espaces concernés et pourquoi.
3. Les exigences liées à l'obtention du label Ville Verte ainsi que l'évaluation actuelle d'une zone test avec Région Morges qui déterminera les bonnes pratiques à adopter redonnent de l'impulsion à la démarche. Celle-ci est donc en constante évolution, à laquelle participent également les adaptations nécessaires qui répondent à des problèmes spécifiques pouvant apparaître.

Exemples de bonnes pratiques
Lien avec la démarche cantonale PECC - Fiche n°4
« Favoriser la participation et l'engagement de la population »

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

Programme de réduction de l'empreinte carbone des habitant·e·s

Commune d'Epalinges



Description de l'action

La commune d'Epalinges a offert l'opportunité à une vingtaine d'habitant·e·s de suivre gratuitement un programme personnalisé afin de comprendre l'impact en émissions de CO₂ de leurs pratiques quotidiennes et les inciter à adopter des alternatives durables. Le programme d'accompagnement de réduction de l'empreinte carbone se déroule en trois phases : diagnostic initial, suivi et bilan final. Durant six mois, les participant·e·s approfondissent six thèmes en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé et bienveillant. Les coaches leur font découvrir des alternatives adaptées à leur profil et contraintes de vie. Au terme du suivi, les participant·e·s ont acquis des connaissances durables sur les manières de réduire l'impact de leurs activités et reçoivent une attestation de suivi de programme et de réduction de leur empreinte carbone.

Durée totale du projet : 1 an et 3 mois



0. Demande provenant du Conseil communal afin d'établir un diagnostic d'empreinte carbone des habitant·e·s de la commune d'Epalinges, qui ne reçoit pas de suivi immédiat.

→ **IMPULSION** : reprise en 2020 de la demande du Conseil communal par le délégué à l'énergie qui propose la mise en place du Programme Carbone.

1. Prospection, échange avec Alterna (mandataire externe) et mise au budget 2021 du Programme Carbone
2. Rédaction d'une Note de Municipalité pour acceptation du projet
3. Rencontre avec Alterna pour présentation du programme
4. Communication et inscriptions au programme
5. Début du programme avec Alterna
6. Suivi avec Alterna et communication à la population palinzarde via le journal communal le *Palinzard*
7. Clôture du programme et remise des attestations aux participant·e·s
8. Communication finale dans le *Palinzard* concernant les résultats globaux du projet

Exemples de bonnes pratiques
Lien avec la démarche cantonale PECC - Fiche n°14
« Développer les réseaux de chaleur d'origine renouvelable »

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

Etude de faisabilité et extension d'un réseau de chauffage à distance

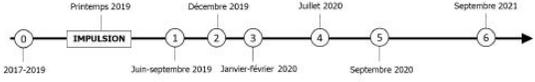
Commune de Pompaples



Description de l'action

En 2019, la commune de Pompaples est approchée par l'entreprise CADCIME, fournisseur d'énergie thermique, celle-ci étant à la recherche d'un local pour installer un échangeur pour le chauffage à distance alimenté par les rejets de chaleur de l'entreprise Holcim. Profitant de cette opportunité pour engager une réflexion sur l'approvisionnement en chaleur de la commune, la Municipalité propose à CADCIME de raccorder une partie du village à son réseau de chauffage si l'entreprise se charge d'étudier la faisabilité du projet et de réaliser les travaux. Dans ce contexte, une étude de faisabilité a donc été réalisée par un ingénieur de CADCIME afin de déterminer notamment les zones dans lesquelles le chauffage à distance pouvait être prolongé ainsi que la possibilité de faire passer les installations sous le pont du Nozon.

Durée totale du projet : environ 2 ans



0. La commune de Pompaples a réalisé une étude de planification énergétique avec le bureau Solen2 entre 2017 et 2019, qui a notamment permis d'identifier plusieurs zones intéressantes pour le développement d'un chauffage à distance sur la commune. Aucun projet concret n'avait été envisagé à ce stade à cause de certains obstacles pratiques (le passage sous le pont du Nozon).

→ **IMPULSION** : CADCIME prend contact avec la commune de Pompaples

1. Réalisation de l'étude par un ingénieur de CADCIME qui confirme qu'il est possible de passer sous le pont du Nozon. La mise à jour récente de la carte de danger par le Canton facilite l'obtention des autorisations nécessaires pour passer sous le Nozon et permet donc au processus de continuer rapidement.
2. Accord communal pour l'extension du chauffage à distance de CADCIME
3. Finalisation de l'étude de faisabilité et préparation des travaux
4. Début des travaux
5. Validation par le Conseil général du raccordement de trois bâtiments communaux et de bâtiments privés au chauffage à distance sur la base des conclusions de l'étude réalisée par CADCIME
6. Fin des travaux

Prochainement disponibles sur le site de l'UCV

CONCLUSION

Des actions ont déjà été entreprises dans de nombreuses communes **mais** le travail est loin d'être terminé et il est crucial d'agir à tous les niveaux pour renforcer cette dynamique :

- A l'échelle cantonale : proposer un accompagnement adapté aux besoins et réalités locales et aux moyens à disposition
- A l'échelle communale : s'informer, s'engager activement et soutenir le développement de projets

Merci pour votre attention !

Alexane Dubois

alexane.dubois@ucv.ch

+41 21 557 81 41